

112/16

RÉPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE,
DES MINES ET DE L'EAU

Plan d'Action National
de Gestion Intégrée
des Ressources en Eau
(2^{ème} Partie)

Rapport Final

14346

TABLE DES MATIERES

PAGE

ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES 2

RESUME 4

INTRODUCTION 9

CHAPITRE 1 : OBJECTIFS DU PLAN ET STRATEGIE 11

1.1. OBJECTIFS 11

1.2. STRATEGIE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS 12

1.2.1. CREATION D'UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE 12

1.2.2. REFORME DU CADRE INSTITUTIONNEL ET ORGANISATIONNEL 13

1.2.3. INSTRUMENTS DE GESTION 19

1.2.3.1. Mise en place du système d'information sur l'eau 19

1.2.3.2. Instruments économiques et financiers 19

1.2.3.3. Protection des ressources en eau 21

1.2.3.4. DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES 21

1.2.3.5. DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE ACTION 22

1.2.3.6. DEVELOPPEMENT DU PLAN DE COMMUNICATION 24

1.2.3.7. MESURES SPECIFIQUES 24

CHAPITRE 2 : RESULTATS, ACTIONS ET ACTIVITES DU PLAN 27

2.1 CADRE LOGIQUE 27

2.2 DOMAINES D' ACTIONS ET RESULTATS ATTENDUS 34

2.2.1 ENVIRONNEMENT HABITANT 34

2.2.3 ROLES INSTITUTIONNELS 34

2.2.3 PORTEFEUILLE DE PROJETS : FICHES D' ACTION 37

CHAPITRE 3 : BUDGET PREVISIONNEL ET STRATEGIE DE FINANCEMENT 39

3.1 COUTS PREVISIONNELS 39

3.2. TABLEAU RECAPITULATIF 42

3.3 STRATEGIE DE FINANCEMENT 43

CHAPITRE 4 : MODALITES DE MISE EN ŒUVRE (PILOTAGE, PHASES, SUIVI -
EVALUATION, FACTEURS DE RISQUE, CHRONOGRAMME) 45

4.1 PHASES 45

4.2 DISPOSITIF DE PILOTAGE ET DE SUIVI- EVALUATION 45

4.3 INDICATEURS DE PERFORMANCE : CADRE DE MESURE DES RENDEMENTS 48

4.4 AUDIT, CONTROLE INTERNE ET REEDITION DES COMPTES 54

4.5 CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE DE LA PREMIERE PHASE DU PAGIRE 57

CONCLUSION 62

BIBLIOGRAPHIE 63

ANNEXE 1 : DEFINITION DE LA GIRE65

ANNEXE 2 : LIENS PROBLEMES ET ACTIONS 67

ANNEXE 3 : FICHES D'ACTION..... 70

ABREVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ABFN :	Agence du Bassin du Fleuve Niger
ABN :	Autorité du Bassin du Niger
ALG :	Autorité du Liptako Gourma
CEDEAO :	Communauté Economique Des Etats De l'Afrique de l'Ouest
CIEH :	Comité Inter-Etats d'Etudes Hydrauliques
CPS	Cellule de Planification et de Statistique
CSLP :	Cadre Stratégique de lutte contre la pauvreté
CSCOM	Centre de Santé Communautaire
CSREC	Centre de Santé de Référence de Cercle
CRDI	Centre de Recherche pour le Développement International
DNACPN :	Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et Nuisances (Mali)
DNAER :	Direction Nationale de l'Aménagement et de l'Equipement Rural
DNAMR :	Direction Nationale de l'Appui au Monde Rural
DNCN :	Direction Nationale de la Conservation de la Nature
DNE :	Direction Nationale de l'Energie
DNH :	Direction Nationale de l'Hydraulique
DNM :	Direction Nationale de la Météorologie
DNRFFN :	Direction Nationale des Ressources Forestières ; Fauniques et Halieutiques
DNS :	Direction Nationale de la Santé
DNSI:	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique
DRHE :	Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Energie
EDSM III:	Enquêtes Démographiques et de Santé du Mali III.
FENU	Fonds d'Equipement des Nations Unies
GEF :	Global Environment Facility (Fonds pour l'Environnement Mondial FEM)
IDH	Indice de Développement Humain
INRSP	Institut National de Recherche en Santé Publique
GHENIS :	Gestion Hydro - Ecologique du Niger Supérieur
GIRE :	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GIRENS :	Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Niger Supérieur
GWP	Global Water Partnership ou Partenariat Mondial de l'Eau
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MMEE :	Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Eau
ODRS:	Office de Développement Rural de Sélingué
OHVN:	Office Haute Vallée du Niger
OMD :	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMM :	Organisation Météorologique Mondiale
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
OMVS :	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal
ON:	Office du Niger
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
ONU :	Organisation des Nations Unies
ORS :	Office Riz Ségou
ORSTOM :	Office de Recherche Scientifique et Technique d'Outre-Mer (maintenant

	IRD)
PA :	Plan d'action
PAGIRE	Plan d'Action de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PAR-GIRE/AO :	Plan d'Action Régional GIRE / Afrique de l'Ouest
PDSEC	Plan de Développement Social, Economique et Culturel
PIB :	Produit Intérieur Brut.
PIRL :	Programme d'Inventaire des Ressources ligneuses
PIRT :	Programme d'Inventaire des Ressources Terrestres
PNAE :	Plan National d'Accès à l'Eau potable
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
RGPH :	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RNP	Répertoire National des Projets
SLIS :	Système Local d'Information Sanitaire
STEFI	Suivi Technique et Financier
UCRE/CEDEAO :	Unité de Coordination des Ressources en Eau de la CEDEAO

RESUME

L'élaboration du présent Plan d'Action de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) s'inscrit en droite ligne du processus de réforme entamé dans le secteur de l'eau au Mali depuis près d'une décennie et dont un des actes majeurs demeure la Loi n° 02 – 006 du 31 janvier 2002 portant Code de l'Eau. Par cette loi, le Gouvernement du Mali a fait l'option de la GIRE comme approche de gestion durable de ses ressources en eau. C'est dans cette optique que le Gouvernement a instruit en juillet 2002 au Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau l'élaboration d'une politique nationale de Gestion Intégrée des Ressources en Eau en y associant l'ensemble des acteurs du secteur : populations, collectivités, usagers et professionnels.

Les enjeux de la gestion de l'eau sont importants, car ils se posent en termes sanitaires, alimentaires, socio-économiques, financiers, environnementaux, politiques et géopolitiques.

La GIRE est, par ailleurs, fondée sur une vision globale qui tient compte de la dynamique des ressources en eau au sein des espaces naturels que sont les bassins hydrographiques ou les systèmes aquifères, avec une implication de l'ensemble des acteurs du domaine de l'eau dans un nouveau cadre de gestion, permettant de concilier au mieux l'ensemble des usages pour le développement socio économique du pays, tout en préservant l'environnement et les besoins des générations futures.

Le Document de plan d'action de GIRE (PAGIRE) propose des actions concrètes en vue de contribuer à mettre en œuvre les orientations stratégiques de la Politique Nationale de l'Eau notamment en matière de gouvernance de l'eau dans les domaines de l'environnement (législatif, réglementaire, économique) favorable, de la réforme du cadre institutionnel et de la mise en place d'outils et d'instruments de gestion.

Le Plan sera sans nul doute un outil de planification des actions prioritaires du secteur dont la mise en œuvre est indispensable pour le développement durable et la gestion coordonnée de l'eau. Ce Plan d'action est aussi une réponse aux recommandations issues des différentes conférences internationales et régionales auxquelles le Mali a adhéré.

Le processus d'élaboration du Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau suscité une forte mobilisation sociale et des concertations continues entre les représentants de tous les acteurs du secteur de l'eau.

Le plan d'action GIRE sera une référence pour le gouvernement et les autres acteurs pour faire face aux problèmes liés à l'eau: sécurité alimentaire, besoins domestiques, énergie, environnement et autres usages. Il aidera les autorités à réaliser un équilibre entre l'utilisation actuelle des ressources en eau et leur conservation pour les générations futures.

Sa mise en œuvre permettra d'améliorer la gestion des ressources en eau en :

- évitant les gaspillages ;
- tenant compte de l'ensemble des ressources face aux besoins actuels et futurs ;
- préservant l'environnement et la qualité de la vie;
- reconnaissant le rôle central de la femme dans la gestion des ressources en eau ;
- Inscrivant dans la durée les moyens à mettre en œuvre pour l'entretien et le maintien en bon état des ouvrages hydrauliques.

Par ailleurs, la mise en œuvre du Plan permettra aux différents acteurs du secteur de l'eau de coopérer de façon coordonnée en vue d'une efficacité économique, une durabilité environnementale et une équité sociale.

La mise en œuvre du Plan d'Action permettra à notre Pays d'optimiser la contribution de l'eau au développement durable en vue d'atteindre les objectifs du développement du millénaire dans le cadre général de la lutte contre la pauvreté.

Le document de PA/GIRE du Mali se subdivise en deux (2) grandes parties:

1^{ère} Partie : Etat des lieux des Ressources en eau et de leur cadre de gestion

Cette partie, outre le rappel de la méthodologie d'élaboration du Plan d'Action, porte sur l'analyse de la situation d'ensemble des ressources en eau au Mali, du cadre politique, législatif, réglementaire et institutionnel en vigueur. Ce diagnostic, qui a pu mettre en exergue les grands défis à relever pour assurer une Gestion Intégrée des Ressources en Eau, a servi de base à l'élaboration du Plan d'Action GIRE.

2^{ème} Partie : Objectifs, Résultats, Actions et Modalités de Mise en Oeuvre

Sur la base des problèmes identifiés et hiérarchisés, cette partie présente les objectifs poursuivis, les axes stratégiques, les actions à mettre en œuvre et leurs coûts, ainsi que les conditions et mesures d'accompagnement nécessaires à leur réalisation.

Les objectifs du Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau, sont les suivants :

Objectif global : contribuer à la lutte contre la pauvreté et au développement durable.

Objectif de développement : contribuer à la lutte contre la pauvreté et au développement durable en apportant des solutions appropriées aux problèmes liés à l'eau et à l'assainissement par la réalisation de la vision sur l'eau à l'horizon 2025 et la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Eau.

Objectif du PAGIRE : contribuer à la mise en œuvre d'un processus de Gestion Intégrée des Ressources en Eau notamment par l'application du Code de l'Eau en vue de promouvoir le développement économique et social ainsi que la préservation des écosystèmes.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- a) définir et planifier la mise en œuvre du cadre futur de gestion intégrée des ressources en eau ;
- b) identifier les actions spécifiques et proposer les moyens nécessaires à leur mise en œuvre.

La gestion, l'exploitation et l'utilisation de l'eau, ont fait traditionnellement l'objet d'une approche qui ne tient pas compte de la vulnérabilité de la ressource et qui s'est traduite par la présence de diverses institutions publiques et privées fonctionnant indépendamment les unes des autres.

Pour corriger les insuffisances de cette gouvernance, le gouvernement a défini les nouvelles orientations de sa politique de l'eau en adoptant l'approche de la gestion intégrée des ressources en eau qui vise la satisfaction des besoins des générations actuelles et futures et la nécessité d'assurer la durabilité de la ressource et de celle de l'environnement qui y est associé.

En effet, pour répondre aux objectifs du secteur, la GIRE requiert pour sa mise en œuvre un certain nombre de préalables dont la :

- création d'un environnement favorable ;
- réforme du cadre institutionnel ;
- mise en place des instruments de gestion.

L'échéance de la première phase du PAGIRE a été indexée sur l'horizon du CSLP 2^{ème} génération. Aussi, un rapprochement des deux objectifs a été opéré.

Pour la première phase d'exécution du PAGIRE, (2007- 2011) correspondant au terme du CSCRP (CSLP 2^{ème} génération) un chronogramme et un calendrier d'exécution des activités mises à jour ont été élaborés. Ce faisant, le PAGIRE devient un élément essentiel du Plan d'action du CSCRP.

A titre de rappel, l'objectif du CSLP 2ème génération dans le secteur de l'eau pour la période 2007-2011 est de contribuer au développement du pays, en apportant des solutions appropriées aux problèmes liés à la disponibilité de l'eau, dans le respect d'une gestion durable des ressources en eau. Il s'agit surtout de satisfaire les besoins en eau des populations (qualité et quantité), de diminuer les maladies liées à la consommation des eaux impropres, et de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie.

Les neuf résultats suivants permettront de concrétiser les objectifs du Plan d'Action :

1. **Résultat n°1 : Un environnement politique, législatif, réglementaire et financier favorable à l'approche et aux principes de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau est mise en place**
2. **Résultat n°2 : Un cadre institutionnel approprié est mis en place et opérationnel**
3. **Résultat n°3 : Les acteurs ont adhéré au concept GIRE**
4. **Résultat n°4 : Les actions pilotes sont identifiées, planifiées et mises en œuvre de façon participative**
5. **Résultat n°5 : Les capacités des acteurs de l'eau sont renforcées**
6. **Résultat n°6 : la prise en compte du genre et de l'équité sociale est assurée**
7. **Résultat n°7 : Un système national d'information sur l'eau est mis en place et fonctionnel**
8. **Résultat n°8 : L'allocation des ressources en eau entre différents usages est améliorée**
9. **Résultat n°9 : Un dispositif de suivi – évaluation et de protection des écosystèmes fragiles est mis en place et fonctionnel**

Ces résultats seront atteints à travers la mise en œuvre d'actions opérationnelles retenues et présentées comme idées de projets et qui ont fait l'objet de fiches synthétiques dénommées Fiches d'action.

L'enveloppe financière totale du Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau est de seize milliards cent trente cinq millions deux cent quatre vingt mille cinquante (16 135 280 050) FCFA avec une contribution extérieure évaluée à 13, 656 milliards de FCFA, soit 84, 64 % et la contribution Nationale estimée à 2,479 milliards de FCFA soit 15,36 %.

Les mécanismes de financement du PAGIRE doivent s'inscrire dans le cadre de la stratégie globale de financement du secteur. En raison des difficultés liées à la mobilisation des ressources financières tant au plan national qu'extérieur, il ne serait pas optimiste d'envisager de financer le PAGIRE sur des ressources mobilisées et planifiées exclusivement dans le cadre d'un budget.

Une solution efficace de couvrir les besoins de financement du PAGIRE est leur prise en compte dans la programmation des activités sectorielles et moyens financiers et leur intégration dans le budget – programme et son cadre logique. A ce titre les règles à observer sont :

- le réalisme dans la planification des composantes du PAGIRE à intégrer dans le cadre logique et le budget –programme en tenant compte du caractère glissant et de la durée des programmes ;
- la mise en cohérence des activités du PAGIRE avec les autres activités du secteur ;
- la cohérence des activités budgétisées et leur hiérarchisation en fonction des priorités de financement du plan d'action ;
- la participation de la Cellule GIRE aux activités de programmation sectorielle et en particulier les composantes du PAGIRE.

Prévu pour s'étendre jusqu'en 2015, horizon des OMD, le PAGIRE sera exécuté en deux phases réparties comme suit :

- première phase : 2007 – 2011 ;
- deuxième phase : 2012- 2015.

La première phase comportera une étape test s'étendant de 2007 à 2009. Celle-ci sera consacrée à la mise en place des textes et des structures de base ainsi qu'à l'implantation/consolidation du système d'information. Seront également conduites les actions de mobilisation sociale et celles concernant le renforcement de capacités.

En effet, de la solidité des mécanismes et instruments mis en place dépendra le succès de l'initiative. Comme tout processus d'implantation de changement, les efforts viseront l'appropriation et devront cibler des zones tests à fort potentiel de problématique. Ils viseront également à tester la capacité de réaction des acteurs aux divers niveaux de décision au regard des instruments nouveaux qui seront implantés.

Cette étape fera l'objet d'évaluation en rapport avec la revue à mi-parcours du CSLP 2^{ème} génération. Elle devra permettre de tirer les enseignements nécessaires à la poursuite du processus. Elle sera consolidée avec une deuxième étape prévue pour s'achever en 2011. Celle-ci devra concentrer, à travers le transfert définitif des ressources et des compétences et la déconcentration des crédits budgétaires, la responsabilisation entière des Collectivités territoriales et le développement d'un secteur privé dynamique à même de résorber l'épineuse question du financement du secteur.

En effet, si le secteur enregistre des avancées incontestables en matière de transfert de compétences, des pesanteurs persistent, liées: aux lenteurs observées en ce qui concerne le transfert de la maîtrise d'ouvrage du développement local et régional aux collectivités locales mais également aux difficultés de mise en cohérence des stratégies sectorielles du niveau national avec les choix et les priorités des collectivités locales et régionales; aux difficultés des autorités de tutelle, ainsi qu'une mauvaise gestion des ressources humaines disponibles.

La décentralisation et la déconcentration de la gestion publique et une meilleure responsabilisation des administrations locales seront deux piliers pour asseoir durablement les réformes engagées et donner un sens au concept de gestion intégrée et une perspective à l'atteinte des OMD.

Le dispositif de pilotage et de suivi-évaluation du PAGIRE Mali aura un rôle capital pour donner l'impulsion et les ressources nécessaires aux structures impliquées dans la mise en œuvre du Plan. Il comprend des structures de pilotage, de suivi et d'exécution tant au niveau national qu'aux niveaux régional et local.

Les facteurs essentiels de risque identifiés se rapportent :

- au maintien de la volonté et de la stabilité politique garant d'une adhésion réelle des autorités politiques et administratives au processus GIRE et sa traduction en Plan d'action,
- à la garantie de la paix et de la sécurité sur l'ensemble du territoire national comme cadre et facteur essentiel pour tout développement ;
- au respect des règles de gouvernance démocratique favorisant un développement régional et local apaisé et durable (prise en compte des us et coutumes dans le processus de changement ; transfert concomitant de compétences et de ressources aux collectivités territoriales et atténuation des oppositions entre élus et leaders de fait, entre autres).